

**ATTENTION,
LE C.F.E RECOIT
SUR RENDEZ-VOUS**



**PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU REPERTOIRE DES METIERS D'UNE
ENTREPRISE INDIVIDUELLE**

Pour domicilier l'entreprise à créer –

- Justificatif d'adresse du lieu d'exercice de l'activité, daté de moins de 3 mois au nom de la personne (facture de téléphone, d'eau, d'électricité, quittance de loyer, bail) ou ou autorisation du propriétaire en original et taxe foncière ou autorisation d'hébergement en original + facture au nom du soussigné.

Pour le chef d'entreprise : « IDENTITE » –

- Justificatif d'identité en cours de validité,
 Carte vitale ou numéro de Sécurité Sociale
 Attestation d'information au conjoint, si marié sans contrat de mariage,
 Contrat de mariage ou copie du livret de famille ou Document de PACS,

Exercice de la profession –

- Justificatifs du droit d'exercer une **activité réglementée** (Diplômes professionnels, Bulletins de salaires,...).
 si titulaire du SPI, copie de l'attestation de stage de préparation à l'installation.

**PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR (PERSONNE PHYSIQUE) SI INSCRIPTION AU
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**

- Attestation sur l'honneur de non condamnation susceptible d'interdire l'exercice de la profession,
 Si achat de fond : 1 copie acte d'achat+ 1 exemplaire du journal d'annonces légales,
 Si location gérance : 1 copie du contrat + 1 exemplaire du journal d'annonces légales,
 Redevance *Registre du Commerce et des sociétés* :
 → Si création : **25,34 €**, par chèque uniquement, à l'ordre du Greffe
 → Si création par une personne mariée sous le régime de la communauté : **33.79 €**, par chèque à l'ordre du Greffe
 → Si achat, location gérance, apport : **53.51 €**, par chèque uniquement, à l'ordre du Greffe.

Immatriculation Répertoire des Métiers : 228,00 €.

Rendez-vous avec le CFE le

.../...

PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR SI INSCRIPTION EN EIRL

- Déclaration d'Affectation du Patrimoine,
- Intercalaire P EIRL,
- Si marié sous la communauté, remplir formulaire "modèle type d'accord du conjoint",
- Si marié en co-indivision, remplir formulaire "modèle type du coïndivisaire".
- Redevance si double immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés :*
 - 8 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude,

PIECES A FOURNIR SI DEMANDE CARTE AMBULANT

- Règlement de 15 euros à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude,
- Une photographie norme ISO,
- Le CERFA 14022*02 dûment rempli,
- Justificatif de domicile personnel du Chef d'entreprise.